

## BROSSAGE DES DENTS

Pour que le brossage des dents devienne une habitude de santé buccodentaire durable, il est important de créer un climat agréable et d'encourager les efforts des enfants.

Le brossage des dents au moins 2 fois par jour est une habitude qui s'acquiert en bas âge. De plus, le brossage des dents avec dentifrice fluoré est reconnu comme une pratique clinique préventive efficace contre la carie dentaire. C'est pourquoi cette pratique est encouragée pour tous les enfants.

En service de garde comme en milieu scolaire, un ou des adultes doivent superviser le brossage des dents avec dentifrice fluoré afin que cette activité se déroule bien et que les mesures d'hygiène optimales pour un brossage des dents sécuritaire soient appliquées. Aussi, il est souhaitable que la supervision du brossage soit assurée par la ou les mêmes personnes.

Jusqu'à l'âge de 6 ans, les enfants n'ont pas toujours la dextérité pour se brosser les dents de façon autonome. C'est pourquoi la personne responsable de la supervision peut être appelée, dans certains cas, à aider les enfants pour le brossage des dents.

Pour un brossage des dents efficace, il faut :

- Utiliser du dentifrice fluoré.
- Se brosser chaque dent.
- Ne pas se rincer la bouche après le brossage, mais plutôt cracher tous les surplus de dentifrice.
- Renouveler sa brosse à dents dès que les soies sont abîmées ou recourbées (environ tous les 3 ou 4 mois).

En service de garde, pour faciliter la mise en place de cette activité, on propose que le dentifrice et les brosses à dents soient fournis et gérés. En milieu scolaire, les enfants pourraient utiliser leur brosse à dents personnelle, placée dans un étui avec capuchon troué ainsi que leur dentifrice fluoré.

Avant d'offrir une activité de brossage des dents en service de garde ou en milieu scolaire, il est nécessaire d'informer les parents, par écrit, des avantages de cette activité comme mesure d'hygiène et comme moyen de prévention de la carie dentaire. Les parents doivent aussi être informés des risques potentiels de contamination pouvant survenir lors de cette activité, même si ces risques sont très faibles, ainsi que des éléments suivants :

- En quoi consiste l'activité?
- Pourquoi est-elle offerte?
- Quand et où est-elle offerte?
- Quel matériel doivent-ils fournir?
- Le cas échéant, quel matériel est fourni par le service de garde ou l'école?
- Avec qui doivent-ils communiquer?

Enfin, les parents doivent savoir que l'activité n'est pas obligatoire, qu'ils peuvent refuser la participation de leur enfant ou qu'ils peuvent retirer leur enfant de l'activité en tout temps.

Des propositions de lettres aux parents sont présentées à la fin de la section.

## **MESURES D'HYGIÈNE DE BASE PENDANT LE BROSSAGE DES DENTS**

Des agents infectieux présents dans les sécrétions du nez et de la bouche des enfants peuvent être la source d'infections respiratoires, gastro-intestinales et même systémiques. Afin de réduire le risque de transmission d'agents infectieux, il est primordial que la personne responsable de la supervision respecte les mesures d'hygiène suivantes :

- S'assurer que les enfants se lavent les mains avant et après le brossage des dents.
- S'assurer que les brosses à dents ne sont pas partagées. Le nom de l'enfant doit être écrit sur la brosse à dents au moyen d'un crayon à encre permanente ou de toute autre méthode qui résiste à l'eau.
- Rincer chaque brosse à dents ou s'assurer que les enfants rincent leur brosse à dents sous une eau courante froide après chaque usage en évitant de toucher les soies avec les doigts.
- S'assurer que les brosses à dents sont entreposées convenablement après chaque utilisation (voir plus bas).
- Ne jamais désinfecter les brosses à dents. Certains désinfectants peuvent être toxiques.
- Jeter les brosses à dents qui ont été partagées ou qui sont entrées en contact.
- Nettoyer les lavabos à l'eau et au savon avant et après l'activité de brossage des dents.

De plus, la personne responsable de la supervision du brossage des dents doit :

— En service de garde :

- Remettre à chaque enfant la brosse à dents à son nom;
- Distribuer le dentifrice fluoré à chacun des enfants (selon la méthode décrite à la section *Dentifrice*);
- Au besoin, aider un enfant à se brosser les dents :
  - se laver les mains avant et après le brossage des dents de chaque enfant,
  - porter des gants si les doigts sont mis dans la bouche de l'enfant.

— En milieu scolaire :

- Vérifier que chaque enfant utilise sa brosse à dents personnelle;
- S'assurer que l'enfant renouvelle sa brosse à dents régulièrement ou qu'il la renouvelle dès que les soies sont abîmées ou recourbées;
- S'assurer que l'enfant utilise la bonne quantité de dentifrice fluoré.

Pour le nettoyage des lavabos, voir le chapitre 4, section [Entretien, hygiène et salubrité des objets, des surfaces et des locaux](#). Pour les gants et la technique de lavage des mains, voir le chapitre 4, sections [Hygiène des mains](#) et [Port de gants](#).

## MATÉRIEL

### Brosse à dents

Le nom de l'enfant doit être écrit sur la brosse à dents. De plus, la brosse à dents devrait être adaptée à l'âge de l'enfant et devrait être composée de soies souples et d'un manche droit en plastique lisse (le manche est plus facile à nettoyer).

### Entreposage et rangement des brosses à dents

Dans les services de garde, pour l'entreposage et le rangement des brosses à dents, on recommande un porte-brosses à dents. Le porte-brosses à dents permet aux soies des brosses à dents de sécher à l'air libre, mais à l'abri de la poussière. Le porte-brosses à dents doit aussi permettre de saisir facilement chaque brosse à dents et de la ranger sans qu'elle touche aux autres. La personne responsable de la supervision s'assurera de reprendre chaque brosse à dents et de la remettre dans le porte-brosses à dents. De plus, on utilisera de préférence un porte-brosses à dents amovible et fabriqué en un matériau non poreux, ce qui en facilitera l'entretien.

Il existe différents modèles de porte-brosses à dents qui présentent toutes les caractéristiques voulues, par exemple celui de la figure 2<sup>1</sup>.

**Figure 2 – Modèle de porte-brosses à dents**



Gracieuseté : Madame Nancy Lord

Le porte-brosses à dents doit être propre en tout temps. Il doit être désinfecté ou assaini au moins 1 fois par semaine. Le porte-brosses à dents doit être désinfecté avec une solution d'eau de Javel, puis rincé à fond, ou être mis au lave-vaisselle pour l'assainissement (voir le chapitre 4, section [Entretien, hygiène et salubrité des objets, des surfaces et des locaux](#)). À cet effet, l'utilisation de 2 porte-brosses à dents facilite l'entretien.

En milieu scolaire, l'enfant pourrait aussi entreposer, dans un endroit propre (son bureau, sa case ou sa boîte à lunch), son dentifrice fluoré ainsi que sa brosse à dents placée dans un étui muni d'un capuchon troué. Cet étui devra être nettoyé chaque semaine avec de l'eau et du savon.

### Dentifrice

La quantité de dentifrice à utiliser ne doit pas dépasser la quantité recommandée pour l'âge de l'enfant, soit la grosseur d'un grain de riz pour les enfants de moins de 3 ans et la grosseur d'un petit pois pour les enfants de 3 à 6 ans. Pour les enfants de plus de 6 ans, on doit mettre de 0,5 à 1 cm de dentifrice sur la brosse à dents. On recommande d'utiliser uniquement des dentifrices avec fluorure, car ils préviennent efficacement la carie dentaire. Le dentifrice fluoré doit comporter un numéro d'identification de médicament (DIN) ou un numéro de produit naturel (NPN).

Si un tube de dentifrice est prévu pour chaque enfant, le nom de l'enfant doit être écrit sur le tube.

<sup>1</sup> On peut se procurer un porte-brosses à dents auprès des fournisseurs de matériel pour services de garde.

Lorsqu'un seul tube de dentifrice est utilisé, il faut éviter de toucher l'orifice du tube avec les brosses à dents. Pour éviter la contamination lorsqu'on utilise un seul tube, il est recommandé de :

- Découper des languettes de papier ciré et y placer la quantité de dentifrice recommandée.
- Mettre les poils de la brosse à dents dans le dentifrice déposé sur le papier ciré et retirer le papier.
- Éviter de toucher avec les doigts à l'extrémité de la brosse à dents et au dentifrice.

### Soutien

Les services de garde et les écoles souhaitant obtenir plus d'information ou du soutien pour l'activité de brossage des dents ou encore ayant besoin de formation pour les responsables de cette activité peuvent prendre contact avec l'hygiéniste dentaire du CISSS ou du CIUSSS de leur territoire ou avec le dentiste-conseil de leur DSP.

### SITUATIONS PARTICULIÈRES

Une brosse à dents est un objet personnel et ne doit pas être partagée. Toutefois, le partage peut survenir par inadvertance ou par accident.

Dans les cas de partage, la brosse à dents doit être jetée immédiatement et une nouvelle brosse à dents doit être fournie. Il n'existe aucun moyen pour désinfecter adéquatement une brosse à dents lors de situations de partage.

Le partage de brosses à dents peut être associé à une transmission d'agents infectieux et donc d'infection. La salive peut contenir des agents infectieux, et la muqueuse buccale peut être une porte d'entrée aux infections. Néanmoins, pour que l'évènement constitue un risque de transmission du VHB, du virus de l'hépatite C (VHC) ou du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), il doit y avoir présence de sang visible sur la brosse à dents ou dans la bouche des enfants impliqués. Une telle situation risque peu de se produire, mais si elle se produisait, elle devrait être considérée comme une exposition d'une muqueuse à du sang d'une autre personne. Pour connaître les mesures à prendre dans une telle situation, voir le chapitre 5, *Contacts avec le sang et les liquides biologiques*, section [Morsure humaine](#).

**LETTRE AUX PARENTS**  
**BROSSAGE DES DENTS EN SERVICE DE GARDE**

Date : \_\_\_\_\_

Nom du service de garde : \_\_\_\_\_

Chers parents,

Il est prouvé que le brossage des dents avec un dentifrice fluoré permet d'avoir une bonne hygiène de la bouche et de prévenir la carie dentaire. C'est pourquoi nous offrons une activité de brossage des dents à tous les enfants du service de garde.

Cette activité débutera le \_\_\_\_\_. Elle aura lieu au service de garde une fois par jour, après le repas du midi ou du soir, selon le cas.

Une brosse à dents ainsi qu'un dentifrice fluoré seront fournis à votre enfant<sup>1</sup>. Le nom de votre enfant sera écrit sur sa brosse à dents, et celle-ci sera rangée dans un endroit propre et sécuritaire (porte-brosses à dents).

Nous superviserons l'activité de brossage des dents pour qu'elle se déroule bien et que chaque enfant utilise sa propre brosse à dents. En effet, le partage de brosses à dents représente un risque de transmission d'infection, surtout s'il y a présence de sang visible sur la brosse à dents ou dans la bouche des enfants impliqués.

Si votre enfant utilisait par mégarde la brosse à dents d'un autre enfant avec présence de sang visible, vous en seriez rapidement informés et nous vous donnerions des conseils sur la conduite à tenir.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe à l'activité de brossage des dents, vous devez remplir le formulaire en annexe, le signer et nous le retourner avant le début de l'activité. Si vous acceptez la participation de votre enfant, vous n'avez rien à faire, et vous pourrez retirer votre enfant de l'activité en tout temps.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous vous remercions de votre collaboration.

Nom et fonction : \_\_\_\_\_  
(en lettres moulées)

Signature : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

---

<sup>1</sup> Des frais peuvent être prévus à l'entente de services et à son annexe entre le prestataire de services et le parent.

**FORMULAIRE DE REFUS DE PARTICIPATION  
À L'ACTIVITÉ DE BROSSAGE DES DENTS AU SERVICE DE GARDE**

Je refuse la participation de \_\_\_\_\_ à l'activité de brossage  
des dents. (Nom de l'enfant en lettres moulées)

Nom du parent ou du tuteur : \_\_\_\_\_  
(Lettres moulées)

**X** \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
Signature du parent ou du tuteur (année-mois-jour)

**Si vous avez rempli et signé ce formulaire, veuillez le retourner au service de garde avant le : \_\_\_\_\_.**

**LETTRE AUX PARENTS**  
**BROSSAGE DES DENTS EN MILIEU SCOLAIRE**

Date : \_\_\_\_\_

Nom de l'école : \_\_\_\_\_

Année scolaire : \_\_\_\_\_

Nom de l'enseignant ou de l'enseignante : \_\_\_\_\_

Chers parents,

Il est prouvé que le brossage des dents avec un dentifrice fluoré permet d'avoir une bonne hygiène de la bouche et de prévenir la carie dentaire. C'est pourquoi nous offrons à tous les élèves de la classe de votre enfant une activité de brossage des dents.

Cette activité débutera le \_\_\_\_\_. Elle aura lieu à l'école une fois par jour, après le repas du midi.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe à l'activité de brossage des dents, vous devez remplir le formulaire en annexe, le signer et nous le retourner avant le début de l'activité.

Si vous acceptez la participation de votre enfant, vous devrez lui fournir du matériel et écrire son nom sur ce matériel :

- Une brosse à dents (à changer tous les trois mois).
- Un étui à brosse à dents avec un capuchon troué.
- Un dentifrice fluoré.

Ce matériel sera rangé dans le bureau, la case ou la boîte à lunch de votre enfant. Par ailleurs, vous pourrez retirer votre enfant de l'activité en tout temps.

L'activité de brossage des dents sera supervisée afin qu'elle se déroule bien et que chaque enfant utilise sa propre brosse à dents. En effet, le partage de brosses à dents représente un risque de transmission d'infection, surtout s'il y a présence de sang visible sur la brosse à dents ou dans la bouche des enfants impliqués.

Si votre enfant utilisait par mégarde la brosse à dents d'un autre enfant avec présence de sang visible, vous en seriez rapidement informés et nous vous donnerions des conseils sur la conduite à tenir.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous vous remercions de votre collaboration.

Nom et fonction : \_\_\_\_\_  
(en lettres moulées)

Signature : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**FORMULAIRE DE REFUS DE PARTICIPATION  
À L'ACTIVITÉ DE BROSSAGE DES DENTS EN MILIEU SCOLAIRE**

Je refuse la participation de \_\_\_\_\_ à l'activité de brossage  
des dents. (Nom de l'enfant en lettres moulées)

Nom du parent ou du tuteur : \_\_\_\_\_  
(Lettres moulées)

**X** \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
Signature du parent ou du tuteur (année-mois-jour)

**Si vous avez rempli et signé ce formulaire, veuillez le retourner à l'enseignant ou à l'enseignante de votre enfant avant le : \_\_\_\_\_**